## **ARBITRAGE**

En vertu du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (Décret 841-98 du 17 juin 1998)

CANADA Province du Québec District de Montréal

> Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du bâtiment : Groupe d'arbitrage – Juste Décision (GAJD)

Nº dossier Garantie :1811 Nº dossier GAJD: 20230404

## Entre EI HACHMI CHAOUKI et SOUAD BENCHICK

(ci-après « les Bénéficiaires »)

Et GROUPE CISA INC.

(ci-après « l'Entrepreneur »)

Et
GARANTIE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE (GCR)
(ci-après « l'Administrateur »)

\_

## **SENTENCE ARBITRALE**

- [1] Les Bénéficiaires ont interjeté appel de la décision de l'Administrateur du 07 mars 2023, concernant le point 1 « Deux fenêtres non conformes (chambre du sous-sol) ».
- [2] Le 10 avril 2023, le soussigné est nommé arbitre dans le dossier mentionné en rubrique et aucune objection quant à sa nomination ne fut faite par les parties.
- [3] Le 11 avril 2023, le soussigné a contacté les parties et a demandé à l'Administrateur de lui faire parvenir le cahier des pièces.
- [4] Le 04 juillet 2023, l'Administrateur a avisé le soussigné, par courriel, que l'Entrepreneur a proposé une solution pour résoudre la problématique en litige.

[5] Le 24 octobre 2023, les Bénéficiaires ont avisé le soussigné, par courriel, qu'ils se désistaient de la procédure d'arbitrage.

[6] Le 25 octobre 2023, le soussigné a confirmé aux Bénéficiaires, par courriel, avoir recu leurs désistements.

## POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL D'ARBITRAGE :

PREND ACTE du désistement des Bénéficiaires.

**CONDAMNE** l'Administrateur à payer les frais du présent arbitrage.

**RÉSERVE** à Garantie de Construction Résidentielle (GCR) ses droits à être indemnisé par l'Entrepreneur, pour les coûts exigibles pour l'arbitrage y compris pour le remboursement des frais d'expertises du Bénéficiaire (par.19 de l'annexe II du *Règlement*) en ses lieux et place, et ce, conformément à la Convention d'adhésion prévue à l'article 78 du *Règlement*.

Fait le 30 octobre 2023

GILBERT SABA, ing.

Arbitre accrédité